RCS : BOBIGNY
Code greffe : 9301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1989 B 01582
Numéro SIREN : 350 487 518
Nom ou dénomination : ETUDES TECHNIQUES ET REALISATION EN BATIMENT

Ce dépôt a été enregistré le 31/05/2019 sous le numéro de dépôt 7730

Greffe du tribunal de commerce de Bobigny : dépôt N°7730 en date du 31/05/2019

7730

SASU ETUDES TECHNIQUES ET REALISATION EN BATIMENT

14 Rue du Ballon
93160 NOISY LE GRAND
RCS BIBIGNY B 350 487 518

COPIE CONFORME A L'ORIGINAL

GREFFE
31 MAI 2019
TRIBUNAL DE COMMERCE DE BOBIGNY (Seine-St-Denis)

COMPTES ANNUELS

Du 01/11/2017 au 31/10/2018

Fait à Noisy le Grand,

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

(1)

BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2019

Désignation de l'entreprise : SASU ETUDE TECHNIQUES ET REALISATION EN — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 14 Rue du Ballon 93160 NOISY LE GRAND — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 35048751800028 — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le 31102018 Net 3	N-1 31102017 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
	Fonds commercial (1)	AH	32 248	AI	32 248	32 248
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	114 211	AS 36 502	77 710	50 031
	Autres immobilisations corporelles	AT	81 851	AU 35 348	46 502	40 569
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières*	BH	9 796	BI	9 796	6 346
	TOTAL (II)	BJ	238 106	BK 71 850	166 256	129 194
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	70 206	BM	70 206	12 747
	En cours de production de biens	BN	12 665	BO	12 665	
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	321 041	BY	321 041	168 420
	Autres créances (3)	BZ	106 033	CA	106 033	33 234
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	173 503	CG	173 503	156 020
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	7 790	CI	7 790	4 554
	TOTAL (III)	CJ	691 243	CK	691 243	374 974
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	929 349	1A 71 850	857 499	504 168

Renvois : (1) Dont droit au bail | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes CP 0 | (3) Part à plus d'un an CR

Clause de réserve de propriété * | Immobilisations | Stocks | Créances

Cegid Group

Dossier N° 000270 en Euros

SCOF

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code general des Impots)

(2)

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051 2019

Désignation de l'entreprise : SASU ETUDE TECHNIQUES ET REALISATION EN — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 250 000)	DA	250 000	15 245
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	1 525	1 525
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	15 023	154 637
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	85 522	95 146
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	352 075	266 553
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	7 826	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	2 660	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	216 136	97 180
	Dettes fiscales et sociales	DY	278 801	140 435
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	505 425	237 616
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	857 499	504 168

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont — Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	502 765	239 318
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	7 826	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

3 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2019

Désignation de l'entreprise : SASU ETUDE TECHNIQUES ET REALISATION EN — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N					Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue biens*	FD		FE		FF		
	Production vendue services*	FG	2 231 847	FH		FI	2 231 847	1 832 816
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	2 231 847	FK		FL	2 231 847	1 832 816
	Production stockée*					FM	12 665	38 244-
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	1 500	1 152
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP		
	Autres produits (1) (11)					FQ	943	451
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	2 246 960	1 796 175
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	894 644	456 609
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	57 459-	12 747-
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	604 692	743 649
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	25 347	14 910
	Salaires et traitements*					FY	436 931	308 675
	Charges sociales (10)					FZ	191 672	163 194
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements*					GA	36 680	16 735
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	9 293	1 009
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	2 141 800	1 692 035
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	105 160	104 139
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP		
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR		1 080
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU		1 080
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV		1 080-
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	105 160	103 059

Cegid Group

Dossier N° 000270 en Euros

(RENVOIS ... tableau n° 2053) * Rubriques non ... SCOF ... 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code General des Impots)

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP N° 2053 2019

Désignation de l'entreprise : SASU ETUDE TECHNIQUES ET REALISATION EN

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	3 413	3 017
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	3 413	3 017
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	3 413-	3 017-
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	16 225	4 896
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	2 246 960	1 796 175
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	2 161 438	1 701 028
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	85 522	95 146
RENVOIS (1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
(3) Dont	- Crédit bail mobilier *	HP	42 669	17 766
	- Crédit bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1		
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	180	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6		obligatoires A9	

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant. reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
PENALITES	3 413	

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

ANNEXE

Exercice du 01/11/2017 au 31/10/2018

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 17 280 €. Il s'agit d'une provision, le montant définitif ne pourra être déterminé qu'à la fin de l'année civile 2017 . La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/11/2017 au 31/10/2018

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	32 248		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	67 211		47 000
Matériel de transport	56 061		19 167
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	2 497		4 126
TOTAL	125 770		70 293
Prêts, autres immobilisations financières	6 346		3 450
TOTAL	6 346		3 450
TOTAL GENERAL	164 364		73 743

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			32 248	32 248
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			114 211	114 211
Matériel de transport			75 223	75 228
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			6 623	6 623
TOTAL			196 062	196 062
Prêts, autres immobilisations financières			9 796	9 796
TOTAL			9 796	9 796
TOTAL GENERAL			238 106	238 106

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	17 181	19 321		36 502
Matériel de transport	15 492	15 946		31 438
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	2 497	1 413		3 910
TOTAL	35 170	36 680		71 850
TOTAL GENERAL	35 170	36 680		71 850

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.techniques matériel outillage indus.	19 321				
Matériel de transport	15 946				
Matériel de bureau informatique mobilier	314	1 099			
TOTAL	35 581	1 099			
TOTAL GENERAL	35 581	1 099			

ANNEXE

Exercice du 01/11/2017 au 31/10/2018

Etat des provisions
Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	9 796	0	9 796
Autres créances clients	321 041	321 041	
Personnel et comptes rattachés	6 046	6 046	
Taxe sur la valeur ajoutée	61 628	61 628	
Autres impôts, taxes et versements assimilés	38 364	38 364	
Charges constatées d'avance	7 790	7 790	
TOTAL	444 665	434 869	9 796

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	7 826	7 826		
Fournisseurs et comptes rattachés	216 136	216 136		
Personnel et comptes rattachés	35 290	35 290		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	83 003	83 003		
Impôts sur les bénéfices	7 843	7 843		
Taxe sur la valeur ajoutée	145 070	145 070		
Autres impôts taxes et assimilés	7 595	7 595		
Groupe et associés	2 660	0	2 660	
TOTAL	505 425	502 765	2 660	
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	2 660			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	250.0000	1 000			1 000

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	104 678
Total	104 678

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fiscales et sociales	7 595
Total	7 595

ANNEXE

Exercice du 01/11/2017 au 31/10/2018

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	7 790
Total	7 790

E.T.R.B.
Etudes Techniques et Réalisation en Bâtiment

Société par Actions Simplifiées Unipersonnelle au capital de 250 000 €
14 Rue du Ballon
93160 NOISY LE GRAND
RCS BOBIGNY B 350 487 518

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 24 MAI 2019

L'an deux mille dix neuf,
Le 24 Mai,
A 10 heures 30,

Les associés se sont réunis au siège social de la société, en assemblée générale ordinaire sur convocation de la gérance.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés.

Monsieur KALKAN Nurretin, nouveau président, assiste à la réunion.

Le président constate que les associés présents ou représentés possèdent plus de la moitié des parts composant le capital social et qu'en conséquence l'assemblée peut valablement délibérer.

Le président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- la copie de la lettre de convocation ;
- la feuille de présence (à laquelle est annexé le pouvoir de l'ex président représenté) ;
- le rapport de gestion de la gérance ;
- l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 octobre 2018
- le texte des projets de résolutions.

Le président déclare que tous les documents prescrits comme la loi l'exige ont été adressés au gérant et tenus à sa disposition au siège social pendant le délai de quinze jours ayant précédé l'assemblée.

L'assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- rapport de gestion de la gérance sur la situation et l'activité de la société au cours de l'exercice,
- approbation des comptes de l'exercice clos le 31 octobre 2018 et affectation des résultats,
- rémunération de la gérance,
- quitus à la gérance,

NK

- distribution des dividendes,
- rappel du changement de Président et augmentation du capital social,
- pouvoir en vue des formalités,
- questions diverses

Le président donne lecture :

- du rapport de gestion de la gérance,

Le président ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le président a mis successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour, adoptées à l'unanimité à savoir :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 octobre 2018 approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 octobre 2018 lesquels font apparaître un bénéfice de **85 522,08** €.

En conséquence, l'assemblée générale donne quitus entier et sans réserve à la gérance de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée décide de procéder à l'affectation du résultat bénéficiaire d'un montant de **85 522,08** € de la manière suivante :

Bénéfice 2017/2018	85 522,08 €
Report à nouveau 2016/2017	15 027.61 €
Report à nouveau créditeur	100 549.69 €

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale valide une rémunération versée pour l'exercice 2017/2018 au nouveau président nommé lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 22/03/2018 Monsieur KALKAN Nurretin qui a remplacé Monsieur BAYRAM Gokmen, pour un montant de 34 957 €, générant des charges sociales obligatoires et complémentaires correspondantes.
Pour l'année 2018/2019, si la situation le permet, une rémunération au moins égale lui sera versée.

Cette résolution mise aux voix, est validée par l'associé unique

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale confère tous pouvoirs aux porteurs d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 12 heures.

De tout ce qui précède, il a été dressé procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le gérant, par le président de séance et par les associés présents.

Le nouveau président,

Monsieur KALKAN Nurretin



E.T.R.B.
Etudes Techniques et Réalisation en Bâtiment

Société par Actions Simplifiées Unipersonnelle au capital de 250 000 €
14 Rue du Ballon
93160 NOISY LE GRAND
RCS BOBIGNY B 350 487 518

RAPPORT DE GESTION DE LA GERANCE SUR LA SITUATION ET L'ACTIVITE DE LA SOCIETE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 24 MAI 2019

Messieurs,

Nous allons vous réunir en assemblée générale ordinaire afin que, conformément aux dispositions légales et réglementaires et à l'article 15 des statuts, vous puissiez examiner les comptes de l'exercice clos le 31 octobre 2018 et vous rendre compte de l'activité de notre société pendant ledit exercice.

Les capitaux propres de notre société ressortent à 352 075 € dans les comptes annuels de l'exercice clos le 31 octobre 2018, pour un nouveau capital social de 250 000 € suite à l'Assemblée Générale Extraordinaire au 22/03/2018.

Pour votre information, il vous a été envoyé, avec le présent rapport, tous les documents prescrits par la loi, à savoir :

- le bilan,
- le compte de résultat,
- l'annexe,
- le texte des résolutions de l'assemblée générale ordinaire soumises à votre approbation.

Nous vous précisons que les comptes annuels de notre société, soumis ainsi à votre approbation, ont été établis selon les mêmes formes et les mêmes méthodes que les années précédentes.

1 – ACTIVITE DE LA SOCIETE

Au cours de cet exercice social, nous avons réalisé un chiffre d'affaires net de **2 231 847** €.

Ce chiffre d'affaires est constitué de nos diverses prestations.

Nos charges d'exploitation se sont élevées globalement à la somme de **2 141 800 €.**

Compte tenu de la structure de nos activités, les postes de charges les plus importants sont les suivants :

- achat de matière premières et approvisionnements	894 644 €
- autres achats et charges externes	604 692 €
- salaires et traitements	436 931 €
- charges sociales	191 672 €

VIC

Le compte de résultat fait apparaître un bénéfice comptable de **85 522,08** €, après déduction des amortissements et provisions réglementaires et justifiées, que nous vous proposons d'affecter conformément aux statuts, comme il sera dit ci-après.

Les chiffres de l'année 2017 / 2018 sont équilibrés par rapport à l'an dernier. Nous souhaitons que le résultat bénéficiaire soit plus important en 2018/2019.

2 - REMUNERATION DU DIRIGEANT

Une rémunération a été versée pour l'exercice 2017/2018 au nouveau président nommé lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 22/03/2018 Monsieur KALKAN Nurretin qui a remplacé Monsieur BAYRAM Gokmen, la somme perçue est de 34 957 €, générant des charges sociales obligatoires et complémentaires correspondantes.
Pour l'année 2018/2019, si la situation le permet, une rémunération au moins égale lui sera versée.

3 - AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons de procéder à l'affectation du résultat bénéficiaire d'un montant de **85 522,08** € de la manière suivante :

Bénéfice 2017/2018	85 522,08 €
Report à nouveau 2016/2017	15 027.61 €
Report à nouveau créditeur	100 549.69 €

4 – RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUEES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'il n'a été mise en distribution aucun dividende au cours des deux derniers exercices sociaux et que, de ce fait, les associés n'ont bénéficié d'aucun crédit d'impôt, ni d'avoir fiscale.

Fait à Noisy,
le 09 Mai 2019

SARL E.T.R.B
Représentée par Mr KALKAN Nurretin